



DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 129

Objet : Création d'étiquette pour modifier l'adresse du siège social de la CCSSO sur les flyers de France Services

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment par ses articles L.2122.21, L.5211.9, L.5211.10 et L.1617-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2016 portant création de la Communauté de communes Senlis Sud Oise ;

Vu les statuts de la communauté de communes Senlis Sud Oise, modifiés par la délibération n°2017-CC-07-099 du 25 septembre 2017 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attribution du Président ;

Considérant la nécessité de garantir aux usagers une information exacte et actualisée concernant les coordonnées du service ;

Considérant le déménagement de la CCSSO intervenu en avril 2026, entraînant un changement d'adresse ;

Vu la proposition financière de l'entreprise « IMPRIMERIE ISL GROUPE MORAULT » ;

Considérant que le montant de la prestation s'élève à 156 € TTC ;

DECIDONS

- ARTICLE 1** D'accepter et de signer les devis pour créer des étiquettes personnalisées par la société IMPRIMERIE ISL pour l'achat de 500 autocollants de modification d'adresse pour un montant de 156 € TTC.
- ARTICLE 2** D'autoriser le Président à signer tout document et à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

BUREAU

Vu K.S.

Le 15 juin 2026



communauté
de communes

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ou son représentant est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Chef de Service Comptable de Senlis chargé des finances de la CCSSO (Oise),
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Fait à Senlis le 15 juin 2026

Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Jean-Baptiste LEGRAIS

Certifié exécutoire compte tenu :

De la transmission en Sous-Préfecture le : 06 JUIL. 2026

Et de la publication sur le site internet le :

06 JUIL. 2026

Signé électroniquement par
JEAN BAPTISTE LEGRAIS

Le 2 juillet 2026

Alain **BATTAGLIA**

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Maire de Pontarmé

BUREAU

Vu K.S.

Le 15 juin 2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS
SUD OISE
43 AVENUE FELIX LOUAT
60300 SENLIS

DEVIS

Le 03/06/2026

Nos réf. : TEL/1043242v0/CX/DD

Nous vous remercions de votre demande de prix et vous prions
de trouver ci-dessous notre meilleure offre pour :

300 ADHESIFS VINYLE FOURNIS EN PLANCHE

Format fini : 100 x 80 mm
Base fournie : Fichier PDF fourni par vous sans intervention de notre part
Papier : Vinyle
Impression : Recto : quadrichromie
Façonnage : Fourni en planche environ A4 avec découpe mi chair

Emballage & livraison : 1 point France Métropolitaine

Prix hors taxes :

1043242v0	300	ex.	105,00 EUR
1043242v0	500	ex.	130,00 EUR

Nous espérons être favorisés de vos ordres et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nos relations contractuelles sont régies par les usages professionnels établis par le SICOIF et par nos conditions générales de vente dont vous trouverez un exemplaire ci-joint .

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nous retourner le présent
DEVIS pour accord.
Signature :



La marque de la
gestion forestière
responsable

Seuls les produits identifiés comme
tels sont certifiés FSC® ou PEFC



Par nos
approvisionnements
certifiés PEFC, nous
soutenons la gestion
forestière durable au
niveau mondial

www.pefc-france.org

280, rue Henry Bessemer - ZAET Creil/Saint-Maximin - 60100 CREIL
Tél. : 03 44 64 13 95 - Courriel : contact@imprimerieisl.fr
S.A.S. IMPRIMERIE DE COMPIEGNE - GROUPE DES IMPRIMERIES MORAUULT au capital de 3.668.831 €
Siège Social : 2, av. Berthelot - ZAC de Mercières - BP 60524 - 60205 COMPIEGNE Cedex
R.C.S. Compiègne 351 667 035 - Siret 351 667 035 00155 - Code NAF : 1812Z - TVA N° FR 17 351 667 035